

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR406 Gestion d'entreprise 1			
Code	TEPR1M06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	68 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be) Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be) Dominique LECOQ (dominique.lecocq@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de sécurité, de qualité et d'économie / finances.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.4 Exercer un esprit critique
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
 - 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d'un problème et élaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
 - 6.3 Participer à la gestion de la qualité

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Connaître un aperçu général de l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service
- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)

- Comprendre les enjeux du développement économique de l'entreprise
- Comprendre le rôle de la comptabilité et pouvoir analyser quelques chiffres financiers de base
- Développer une première compréhension des documents annuels comptables d'une entreprise
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEPR1M06A	Sécurité	10 h / 1 C
TEPR1M06B	Qualité	28 h / 2 C
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR1M06A	Sécurité	10
TEPR1M06B	Qualité	20
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'au moins une note d'activité d'apprentissage inférieure ou égale à 9/20, l'étudiant peut se voir attribuer NV (non validée) pour l'UE concernée. L'information NV (non validé) sera notée sur ses relevés de notes.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sécurité			
Code	9_TEPR1M06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Définition d'une série de critères en matière de sécurité, santé et environnement auxquels doivent répondre les entreprises de toutes natures et de tous secteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, les étudiants auront acquis des connaissances générales sur l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La politique de prévention
- les accidents du travail
- le dépistage et l'évaluation des risques
- le risque électrique
- le risque chimique
- l'hygiène
- les équipements de travail
- l'ergonomie
- la lutte contre les incendies

Démarches d'apprentissage

Cours magistral.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les diapositives sont mises à disposition.

Les liens vers les documents et les vidéos seront également mis à disposition.

Ouvrages de référence

La législation Belge : "Bien être au travail".

La loi sur le bien-être et le code du bien-être au travail.

Supports

Les diapositives du cours sont mises à disposition.

Mise à disposition de matériel didactique : EPI, Vidéo, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit qui comprendra : un QCM et des questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'au moins une note d'activité d'apprentissage inférieure ou égale à 9/20 , l'étudiant peut se voir attribuer NV (non validée) pour l'UE concernée. L'information NV (non validé) sera notée sur ses relevés de notes.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité			
Code	9_TEPR1M06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique LECOCQ (dominique.lecocq@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de gestion de la qualité dans une entreprise ou un organisme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- l'historique de la qualité,
- les concepts,
- les principes de management de la qualité
- la norme ISO 9001
- la documentation d'un système qualité
- l'approche processus
- la mise en oeuvre du système de management de la qualité
- l'audit interne et les outils de la qualité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant.

Ouvrages de référence

Néant.

Supports

Notes de cours et présentations informatiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait sous forme d'une évaluation continue (100 %) au travers d'exercices écrits sur les différents chapitres du cours (7 fiches de travail réparties sur les 7 demi-journées de cours).

En cas de seconde session, le résultat obtenu est multiplié par un coefficient tenant compte du nombre d'absence de l'étudiant, à raison de $1 - (0.05 * \text{nombre d'absence})$.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'au moins une note d'activité d'apprentissage inférieure ou égale à 9/20, l'étudiant peut se voir attribuer NV (non validée) pour l'UE concernée. L'information NV (non validé) sera notée sur ses relevés de notes.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la Direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Pour l'évaluation au Q3, elle se fait sous la forme d'un rapport sur base d'un questionnaire avec des informations à aller chercher sur Internet et ou dans l'entreprise de stage de l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion économique et financière			
Code	9_TEPR1M06C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE « Gestion d'entreprise 1 » qui participe au cursus de Master en Gestion de production. Elle aborde les concepts clés de la stratégie de l'entreprise et quelques outils de la gestion financière de celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Comprendre le rôle de la comptabilité et pouvoir analyser quelques chiffres financiers de base
- Développer une première compréhension des documents annuels comptables d'une entreprise
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La découverte de l'entreprise, ses formes juridiques, les fonctions et la structure d'une entreprise.
- Les concepts clés de la stratégie de l'entreprise : les notions d'avantage concurrentiel durable, de segmentation, de ciblage et de positionnement, l'analyse SWOT comme cadre de référence, les stratégies de base et le plan stratégique
- La croissance de l'entreprise: notions, motivations et modalités stratégiques
- Les partenaires financiers et les outils de gestion financière.
- Les outils d'analyse opérationnelle

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

Question-réponses par mail et séance de coaching

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Slides, exercices et études de cas (sur la plateforme)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est divisée en deux parties : une évaluation continue (50%: 25% au Q1 et 25% au Q2) sous forme d'exercices et d'études de cas (individuel ou par groupe) et deux travaux de synthèse: un travail lié au stage en entreprise (25 % au Q1) et un travail sur une problématique de cours (25% au Q2). Au Q3, n'est représentée que la partie travail (50%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25	Evc	25		
Période d'évaluation	Tvs	25	Tvs	25	Exe	50

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les notes obtenues pour la participation au cours sont définitivement acquises ; elles ne peuvent pas être récupérées en 2ème session.

En cas de seconde session, l'étudiant sera évalué sur le travail individuel sous la forme d'un examen écrit.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).